

Interview de Monsieur Pascal Broulis par Philippe Nicolet

DVD, 2 h. 25 min.

3.12.12.

M. Pascal Broulis est un homme politique suisse du Parti libéral-radical.

- Présentation de Pascal Broulis par Philippe Nicolet.	00 : 00 : 00
- De la Grèce à Sainte-Croix : ses origines.	00 : 00 : 48
- Les motivations de son père grec pour immigrer en Suisse :	00 : 01 : 56
La Suisse, pays de la mécanique.	00 : 02 : 38
- L'entreprise Bolex.	00 : 03 : 50
- Son enfance : voyage à travers le monde en compagnie de ses parents et amis.	00 : 04 : 30
- Petit garçon suisse et grec, mais avant tout, enfant du pays de Sainte-Croix où la mixité est reine.	00 : 05 : 35
- L'influence de son père : la mer et la rhétorique.	00 : 06 : 42
- La fermeture de l'entreprise Payard : le village passe de 8000 à 4000 habitants.	00 : 07 : 40
- Les choix qui l'ont amené à travailler pour la Banque (au lieu de l'archéologie !).	00 : 09 : 24
- Les fonds en déshérence.	00 : 12 : 56
- Le rapport Bergier.	00 : 13 : 58
- La « guerre » des banques entre New York et la Suisse.	00 : 17 : 20
- Avantages de la Suisse si elle avait fait partie de l'UE lors de l'affaire des fonds en déshérence, elle aurait été prise dans la défense collective.	00 : 20 : 57
- Le Parti radical : conjugaison de la solidarité avec la responsabilité et la liberté. Les valeurs du PR sont celles de P. Broulis.	00 : 22 : 52
- P. Broulis est un centriste, un homme de consensus qui n'aime pas les ruptures.	00 : 25 : 13
- Les relations extérieures des cantons suisses.	00 : 26 : 13
- Les règles « pratiques » des frontaliers.	00 : 31 : 19
- Le processus de « régulation » d'un canton devenu trop attractif.	00 : 33 : 27

- L'indépendance relative des cantons pour régler certaines « zone d'ombres », comme le cas des Roms : le canton ne peut pas traiter directement avec le gouvernement roumain. 00 : 37 : 20
- Le laxisme communal de la ville de Lausanne et de Genève et les problèmes rencontrés dans les procédures pénales : le code pénal est devenu « trop généreux, trop lent ». 00 : 40 : 30
- Les camps d'internements pour les étrangers « délinquants » . 00 : 41 : 47
- Le projet d' « assainir » la Suisse. 00 : 43 : 19
- Le discours du « politiquement correct » de la ville de Lausanne à présent submergée. 00 : 45 : 31
- La particularité de la commune de Lausanne par rapport au reste du canton. 00 : 48 : 07
- Le canton doit faire pression sur la Confédération pour changer le code pénal, ouvrir de nouvelles prisons et renforcer les équipe de police. 00 : 49 : 40
- Les cantons suisses et leurs accords avec les pays voisins. 00 : 51 : 09
- Le Conseil du Léman (P.B. président de 2008-2009). 00 : 51 : 51
- La région du Léman comme une entité multiculturelle. 00 : 57 : 28
- La voix unie du Conseil du Léman : 00 : 57 : 58
 - 1) La région du Léman est devenue la métropole lémanique.
 - 2) La cohabitation France-Suisse parfaitement harmonieuse : une région « bénie des Dieux ».
- Revisiter les frontières suisses et créer un canton lémanique ? P. Broulis lutte contre la fusion. Étant un fédéraliste convaincu, il estime que chaque canton a sa propre entité. Le risque de la fusion avec Genève est que la région lémanique se rapproche de la France au lieu de « s'occuper » d'un canton comme Uri par exemple. 01 : 00 : 59
- L'indépendance des régions demandée de manière démocratique (exemple du Texas) : P. Broulis s'oppose au « séparatisme » des régions car cela contredit ses valeurs (solidarité, liberté et responsabilité). Pour P. Broulis, il est nécessaire d'appliquer la solidarité de manière concrète, législativement et politiquement. 01 : 09 : 23
- Les origines de son livre *L'impôt heureux* . 01 : 15 : 23
- Faire accepter au commun des mortels les bienfaits de l'impôt « multiple ». 01 : 21 : 50
- Les nouvelles technologies au secours des évasions fiscales : grâce à Google Earth, on a découvert plus de 10'000 piscines non déclarées en Grèce. 01 : 27 : 36
- La crise en Grèce. 01 : 25 : 00
- La nécessité de se réappropriier l'impôt « régulateur ». 01 : 30 : 00

- La Grèce et la zone euro. 01 : 35 : 36
 - Une Europe austère mais non brutale. 01 : 40 : 36
 - Le fossé de plus en plus grand entre les riches et les pauvres. 01 : 42 : 29
 - Les fortunes qui se thésaurisent deviennent de l'argent « mort ». 01 : 46 : 02
 - Les grandes fortunes doivent être mises au service de l'économie européenne ou mondiale, car elles peuvent la sauver. 01 : 47 : 26
 - Faire des riches des investisseurs. 01 : 48 : 42
 - Harmoniser la fiscalité. 01 : 52 : 30
 - La Suisse dans l'EE. 01 : 56 : 10
 - Le succès du pacte monétaire. 02 : 02 : 12
 - L'impossibilité pour la Suisse d'adhérer à l'UE. 02 : 04 : 16
 - Une défense européenne. 02 : 05 : 12
 - Le rôle de l'OTAN : ce n'est pas une armée européenne, car elle a été créée par les USA. 02 : 06 : 16
 - La participation de la Suisse dans une armée européenne (avec des accords bilatéraux) : dans l'absolu cela peut être possible, mais sinon la défense d'un pays ne peut être déléguée. 02 : 07 : 51
 - La défense du territoire suisse : des alliances avec les pays voisins (Lichtenstein, Allemagne, Italie, Autriche, France) seront nécessaires. 02 : 11 : 22
 - L'espace de la libre circulation des personnes et l'espace économique sont les garants de la richesse et de la paix entre les peuples. 02 : 12 : 05
 - La Suisse et l'UE, bilatérales ou adhésion ? 02 : 12 : 19
 - Entre négociations et « menaces », la Suisse et les pays limitrophes. 02 : 13 : 45
 - La mesure de la BNS d'établir une parité entre le franc suisse et l'euro. 02 : 15 : 55
 - L'utilité de la Suisse d'avoir sa propre monnaie. 02 : 17 : 48
 - P. Broulis avance la possibilité de mettre en place un fond souverain (à l'exemple de la Norvège). 02 : 18 : 16
 - La signification de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe en Suisse. 02 : 19 : 42
 - L'avenir de l'Europe : 02 : 20 : 34
- 1) Sa vision.
 - 2) Son souhait.